Acteur prévention des risques liés à l'activité physique - PRAP- Maintien et actualisation des compétences

Réglementaires

15/11/2026

Public et prérequis

Formation pour les secteurs IBC (Industrie, BTP, Commerce et Bureau)

Salariés ayant un certificat acteur PRAP (moins de 24 mois)

Les objectifs

Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement
Comprendre l'intérêt de la prévention
Comprendre les risques de son métier
Comprendre et caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain.
Comprendre les bases de l'observation de son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
Proposer des améliorations de sa situation de travail
Comprendre les enjeux de la remonter de l'information aux personnes concernées
Se protéger en respectant les principes de sécurité et d'économie d'effort

Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

Présentation vidéo
Fiches et outils
Mise en situation
Matériel de manutention
Application possible sur poste de travail
Manuel acteur PRAP
Retour d'expérience

Validation et certification

Attestation de fin de formation
Certificat d'acteur PRAP
Fiche d'évaluation acteur PRAP

Contenu de la formation

- Présentation de la formation
- Retour d'expérience
- Actualisation des compétences
- Echange avec les participants
- Evaluation EC1 et EC2
- Débriefing, bilan et conclusion

RÉFÉRENCE
REGSSTNO00004S

CENTRES DE FORMATION
Nancy-Maxéville, Thaon-les-Vosges, Bar-le-Duc, Saint-Dié-des-Vosges, Yutz, Henriville, Bouxières-sous-Froidmont, Metz

DURÉE DE LA FORMATION
1 jour

ACCUEIL PSH
Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.

Les + du pôle formation

• 2000 jeunes formés par an
• 500 demandeurs d'emploi formés par an
• 3000 entreprises partenaires
• Accompagnement individualisé
• Diplômes reconnus par l'Etat

• Savoir-être, management, sécurité
• Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
• Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

Modalités d’évaluation

Evaluation en cours de formation

Contact

commercial@formation-industries-lorraine.com

Coût et financement

Sur demande et transmis dans le devis

Modalités d'inscription

A réception du bulletin d’inscription et du devis signé, transmission à l’entreprise de la convention et des documents d’entrée en formation (convocation, règlement intérieur, …)

Personne en situation de handicap

Pour un accompagnement personnalisé lié à un handicap, merci de nous contacter pour une mise en relation avec notre référent handicap

Délai d'accès

5 jours

Organisation de la formation

7 heures / jour